



Responsabilité juridique

Par **Lougia**, le **14/03/2019** à **15:59**

Bonjour je rencontre un problème, peut être pourrez vous m éclairer sur ce que je dois faire? Il y a quelques années, un propriétaire anglais me sollicite pour remettre les clés à ses locataires en son absence, il met en gestion son bien dans une agence immobilière mais elle ne propose pas la remise de clés, aussi j accepte. Seulement voilà, le logement saisonnier est vieillissant et chaque année les problèmes s accumulent. Après plusieurs interventions pour lui, voilà que l été dernier ce sont les wc qui sont bouchés et qui débordent. L agence me presse alors d intervenir urgemment, dans le même temps le propriétaire se mure dans le silence. J apprends de la part de l agence que le propriétaire est ok pour faire intervenir un plombier, je fais donc venir quelqu'un. Cependant, malgré le passage du plombier, les wc sont de nouveau bouchés. Le propriétaire disparaît complètement, ne répond a mes mails ou a mes appels, ni a ceux de l agence. Je me sens désemparée. Il refuse de payer le plombier car il estime que les travaux n'ont pas bien été exécutés. Le plombier décide alors de ne pas me rendre les clés du logement. Après plusieurs sollicitations, je décide de laisser tomber, je suis épuisée de courir après tout le monde. Pendant 8 mois, aucune nouvelle du propriétaire, jusqu'à il y a quelques jours où il me recontacte pour récupérer ses clés et les quelques draps que j avais encore chez moi lui appartenant. Si je montre conciliante en lui disant que je lui rapporterais très rapidement son linge car je ne veux plus «lui rendre de service», il devient très vite menaçant en m indiquant qu'il avait pris un avocat et que j étais responsable de ses clés et que c était donc à moi de résoudre ce problème. Pour être précise, je n étais pas déclarée par ce monsieur qui l avais refusé dès le départ, il preferait que les locataires me versent une somme d argent pour le ménage et la remise de clés lorsque j intervenais. J ai accepté car cela devait être ponctuel et je ne devais rien faire d autre que donner les clés et remettre en ordre le logement si besoin. Nous n avons rien signé, pas de contrat. Par contre avec l agence, il y avait des contrats ou figurait que les locataires devaient verser un depot de garantie + une somme d argent ménage et clés a l hôte qui les accueillait. Tout cela figure sur des contrats que je possède encore. Aujourd'hui, il ne veut pas payer le plombier, m exige «des clés» que je n ai malheureusement pas, le plombier ne veut pas me rendre les clés, j ai même peur qu il soit retourné dans le logement pour se «payer» que dois je faire ? Le propriétaire ne veut rien entendre de ce que je lui dis. Qu'est ce que je risque ? Que peut il faire contre moi ? Je m inquiète du rôle que j occupe dans cette affaire ? Alors qu au départ je voulais juste rendre service en faisant en sorte que les locataires puissent bénéficier d un logement décent. Dois je me rapprocher d un avocat? Merci pour votre aide